Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille dix-huit, le lundi quinze octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA FRESNAIS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Madame Nicole SIMON, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 17

<u>Etaient présents</u>: Mme Nicole SIMON, Maire - M. Jean-Pierre HUET, 1er adjoint - M. Dominique SORRE, 2ème adjoint - Mme Annick GINGAST, 3ème adjointe - Mme Françoise BOCQUILLON, 4ème adjointe - M. Eric POUSSIN, 5ème adjoint - Mme Marie-Thérèse GOUDÉ - M. Denis DAUDIBON - M. Etienne DEVELAY - Mme Céline DUPUY - M. Louis LEMARIÉ - Mme Anita MARTIN - M. Didier LECHARPENTIER - Mme Monique FOLIGNÉ - Mme Marie-Dominique LETELLIER.

Etaient absents: Mme Laëtitia MASLARD - M. Pasçal MOULIN.

Pouvoirs:

Secrétaire de séance : Mme Céline DUPUY a été nommée secrétaire de séance.

Convocation en date du 3 octobre 2018 et affichée à la porte de la Mairie le 3 octobre 2018.

Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 15 octobre 2018.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 3 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 67-2018

Objet: Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint Guinoux

Vu les articles L153-14 et suivants du Code de l'Urbanisme ;

Vu le courrier en date du 7 août 2018, reçu en mairie le 8 août 2018, par lequel le Maire de la Commune de Saint Guinoux sollicite l'avis du conseil municipal de La Fresnais sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de sa commune ;

Considérant qu'à compter de la notification du projet de PLU, le conseil municipal dispose d'un délai de trois mois pour émettre son avis et qu'à défaut, celui-ci sera réputé favorable ;

Vu le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint Guinoux arrêté par délibération du 26 juillet 2018 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, (POUR : 14, CONTRE : 1, ABSTENTIONS : 0) ;

- DONNE un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint Guinoux,
- EMET la remarque suivante :

Le projet de PLU de la commune de Saint Guinoux semble déconnecté des communes voisines notamment dans les domaines de l'environnement, (Canal des Allemands, Bief Jean) et des transports (oubli de la gare de La Fresnais et de son importance dans les trajets domicile-travail).

- DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Maire de Saint Guinoux.

Acte rendu exécutoire

après publication et/ou notification le : 17 0C1. 2018

et transmission en Préfecture le : 17 N 1 2018

La Fresnais, le 16 octobre 2018

Nicole SIMON

Maire